

L'EXCLUSION EN SERVICE DE GARDE

1. Pourquoi l'exclusion en service de garde?

Pour éviter la transmission d'une maladie infectieuse aux autres enfants ou aux membres du personnel.



2. Pourquoi est-il important de respecter la politique d'exclusion?

- Pour diminuer le nombre de personnes malades et permettre le bon fonctionnement du service de garde.
- Pour protéger les personnes les plus à risque de complications.
- Pour offrir à votre enfant le meilleur environnement pour guérir.

3. Quand votre enfant devrait-il être retiré du service de garde?

- Il a de la **fièvre** le matin à la maison.
- Il est âgé de **moins de 3 mois** et développe de la **fièvre** en milieu de garde.
- Il est âgé de **3 mois et plus** et développe de la **fièvre** en milieu de garde et celle-ci persiste une heure après avoir pris un médicament contre la fièvre.
- Il présente des symptômes pouvant suggérer une **maladie grave**.
Par exemple :
 - Il a de la difficulté à respirer
 - Il réagit peu, est très faible et n'a pas d'énergie
 - Il pleure sans arrêt
 - Il est irritable (de mauvaise humeur ou impatient)
 - Il semble déshydraté (moins d'urine, langue sèche)
- Son **état de santé** l'empêche de suivre les activités de groupe ou empêche la personne responsable de s'occuper des autres enfants.
- Il a eu **2 vomissements** ou plus dans les dernières 24 heures.
- Il a de la **diarrhée** et présente une de ces conditions:
 - Il porte une couche et la couche déborde
 - Il a l'âge d'aller à la toilette, mais il n'est pas capable de se retenir
 - Il y a du sang dans ses selles
 - Il a de la fièvre en plus de sa diarrhée
- Il a des **plaies** ou des **boutons avec du pus** qui ne peuvent pas être couverts par un pansement.
- Le **médecin** lui a recommandé de **rester à la maison**.

Définition de la fièvre :

Enfant de moins de 3 mois :

- 38,0 °C et plus (rectum)

Enfant de 3 mois et plus :

- 38,5 °C et plus (rectum ou oreille)
- 38,0 °C et plus (bouche)
- 37,5 °C et plus (aisselle)

La température **par le rectum est plus fiable** chez les enfants de 5 ans et moins.



4. Quelles maladies contagieuses nécessitent une exclusion?

Maladie contagieuse	Exclusion du service de garde jusqu'à
Impétigo, scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A	24 heures après le début de l'antibiotique
Coqueluche	<ul style="list-style-type: none">• 5 jours après le début de l'antibiotique OU• La disparition de la toux, si elle dure moins de 3 semaines et que l'enfant n'est pas traité OU• 3 semaines après le début de la toux si l'enfant n'est pas traité
Hépatite A	7 jours après le début des symptômes
Oreillons	5 jours après le début du gonflement des glandes salivaires
Rougeole	4 jours après le début des rougeurs
Rubéole	7 jours après le début des rougeurs
Gale	Lorsque le premier traitement a été complété
Infection à E. coli	Dans certains cas, jusqu'à l'élimination de la bactérie dans les selles (selon l'évaluation de la Direction de santé publique)

5. Quelles maladies contagieuses ne nécessitent pas d'exclusion?

- Conjonctivite
- Érythème infectieux (5e maladie)
- Maladie pieds-mains-bouche
- Influenza (grippe)
- Oxyures
- Pédiculose (poux)
- Teigne
- Varicelle
- COVID-19

Toutefois, si l'enfant présente un des critères de la section 3, il doit être retiré du service de garde.

Cet outil ne remplace pas une consultation avec un professionnel de la santé.

Si vous avez des inquiétudes ou des questions concernant l'état de santé de votre enfant, n'hésitez pas à consulter un professionnel de la santé ou à contacter **Info-Santé au 811**.

Pour toute **urgence**, téléphonez au **911**.

La **vaccination** est le meilleur moyen de protection contre certaines maladies contagieuses.

Avoir reçu l'ensemble des vaccins recommandés est le meilleur moyen d'éviter les effets les plus graves des infections et de diminuer les risques qu'une maladie se propage.